**Monsieur Jaime Gajardo Falcón**

Ministre de la Justice et des Droits Humains

Morandé 107, Santiago - CHILI

Courriel : [jaime.gajardo@minjusticia.cl](mailto:jaime.gajardo@minjusticia.cl)

Copie à : [denuncias@indh.cl](mailto:denuncias@indh.cl)

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

**Objet : Interpellation concernant la situation des défenseurs de l’environnement Felipe Trunci González et Jaime Javier Uribe Montiel**

Monsieur le Ministre,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je me permets de vous écrire pour vous exprimer ma profonde préoccupation concernant la situation de Felipe Trunci González et Jaime Javier Uribe Montiel.

Les deux défenseurs appartiennent à l’Aylla Rewe du complexe cérémonial Mapuche Ngen Mapu Kintuantu et s’opposent pacifiquement au projet hydroélectrique Los Lagos. Le 24 avril 2025, Monsieur Trunci González a été arrêté sans mandat d’arrêt, conduit au poste de police de la ville d’Osorno et détenu au secret pendant plusieurs heures durant lesquelles les policiers auraient tenté de le contraindre au prélèvement d’échantillons biologiques. Aucune accusation n’a été formalisée et le militant ignore toujours les faits qui lui sont reprochés. Le 12 mai 2025, Monsieur Uribe Montiel a également été arrêté sans mandat d’arrêt et conduit à la ville de Lautaro. Deux chefs d’accusation sont retenus contre lui : violences envers un policier et violation de propriété privée, délit qui aurait été commis dans le cadre d’une cérémonie religieuse Mapuche en 2023.

Le 30 avril 2025, Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, a exprimé ses inquiétudes sur la détention de Felipe Trunci González. Compte tenu de l’engagement des deux défenseurs des droits des communautés Mapuche, ces accusations nébuleuses posent question. Il est essentiel que votre gouvernement respecte ses engagements internationaux, notamment la recommandation acceptée lors du quatrième cycle de l’examen périodique universel du Chili relative à la protection des défenseurs des droits humains face à la persécution policière.

C’est pourquoi je vous appelle à prendre des mesures urgentes pour :

* Cesser la criminalisation des défenseurs des droits des communautés Mapuche Felipe Trunci González et Jaime Javier Uribe Montiel.
* Enquêter sur d’éventuels cas de détention arbitraire et d’usage excessif de la force commis par les forces de police à l’égard des défenseurs de l’environnement au Chili.
* Assurer le respect de la consultation préalable et du consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones au Chili, conformément à la Convention 169 de l’Organisation Internationale du Travail.
* Garantir que les défenseurs autochtones du Chili puissent mener leurs activités pacifiques sans crainte de représailles.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à cette situation critique et j’espère que vous agirez rapidement pour garantir les droits des communautés autochtones au Chili.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Copie conforme envoyée à :** Copie conforme envoyée à Son Excellence, Monsieur Raúl Fernández Daza. 2, avenue de la Motte-Picquet, 75007 Paris

Courriel : [echile.francia@minrel.gob.cl](mailto:echile.francia@minrel.gob.cl)